L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 MAI 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, No 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 25 MAI.

POUR PRESIDENT: **MILLARD FILLMORE.**

POUR VICE PRESIDENT: **JOHN J. CRITTENDEN.**

Sujets à la décision de la Convention nationale whig

Candidats pour la Convention.

Premier district représentatif—MM. Daniel Byrne et Alfred Mcllhenny.

Deuxième district représentatif—MM. N. R. Jennings, E. A. Bradford et Charles J. Leeds.

Troisième district représentatif—MM. Randell Hunt, J. W. Price, W. H. Avery, A. Broutin et Samuel J. Ross.

Quatrième district représentatif—MM. M. E. Fineganl, J. W. Andrews et H. B. Eggleston.

Cinquième district représentatif—MM. J. M. Lapeyre, Fergusson Buisson et Robert Prentz.

Sixième district représentatif—MM. T. W. Collens et Henry P. Pall.

Septième district représentatif—MM. Eugene Stake et Henry C. Castellanos.

POUR LA CONVENTION:

TICKET SENATORIAL.

J. P. BENJAMIN,
C. ROSELIUS,
C. DUFOUR,
LEONARD MATHEWS.

Le général Scott.

Le général Scott a écrit à plusieurs de ses amis au sujet du Compromis. Il est évident qu'il a toujours été en faveur des lois de conciliation votées il y a deux ans, et que s'il arrive à la présidence, il ne permettra pas qu'on y porte atteinte. Mais le général Scott n'a pas encore fait de déclaration publique, et c'est là ce que l'on exige de lui. S'il faut en croire des correspondants de Washington d'ordinaire bien informés, le vainqueur de Mexico aurait pris la résolution de garder le silence jusqu'à la réunion de la Convention Nationale. Quant aux lettres confidentielles, il n'en est pas avare. Il en a adressé une dernièrement à un citoyen du Kentucky, et l'éditeur du *Georgetown Herald*, qui en a pris connaissance, s'exprime de la manière suivante:

«On nous a permis de lire une lettre que le général Scott vient d'écrire à un whig éminent de ce comté, et nous trouvons qu'elle offre assez d'intérêt et d'importance pour en indiquer l'esprit à nos lecteurs. La dernière partie de la lettre règle en [illegible] beaucoup occupé la presse des deux partis, et celui d'une manière si tranchée et si expresse, que les whigs du Sud les moins [illegible] seraient forcés de convenir que le général Scott n'a point d'opinion politique à cacher. *Le général est prêt à soumettre en temps opportun ses opinions au peuple*, soit par l'initiative venue d'un Etat ou de la Convention Nationale.

«Toute la lettre que nous venons de parcourir respire la sincérité et la bonne foi du soldat, et nous sommes sûrs que si elle était publiée, les hommes du Sud les plus jaloux de leurs droits seraient convaincus que le général Scott leur offre toute espèce de garantie et est digne de leur confiance. Ils verraient que ses opinions ne varient pas selon ses intérêts, qu'il n'en a pas de différentes pour le Nord et le Sud, mais qu'il consulte uniquement sa conscience et qu'il est fidèle aux convictions qu'il a toujours professées.

«Comme les opinions du général Scott sur les grandes questions du jour sont aussi bien connues dans le pays que celles de ses compétiteurs whigs, aucune convention d'Etat ni aucun meeting ne lui a fourni l'occasion d'exprimer publiquement ses vues sur le compromis, le tarif, l'amélioration des ports et rivières, etc. Le peuple sait cependant que le général Scott n'a pas deux opinions sur le même sujet, et qu'il a toujours dit ce qu'il pensait du compromis et notamment de la loi sur l'extradition des esclaves fugitifs. Il en a parlé ouvertement, et en toute liberté, à tous ceux qui l'ont interrogé, qu'ils soient de l'Est, de l'Ouest, du Nord ou du Sud. Il dit aussi en outre dans sa lettre que si la Convention nationale exige de lui une profession de foi sur l'ensemble des grandes questions politiques du jour, il la fera promptement par écrit et de manière à ne laisser subsister aucun doute dans les esprits.»

EUROPE.

Les journaux de New York du 17 au soir, publient les nouvelles d'Europe apportées par l'*Atlantic*. Nous allons leur emprunter, en attendant nos feuilles françaises et anglaises, quelques détails que le télégraphe [illegible] notre dernier [illegible].

Les journaux irlandais sont remplis d'appels adressés aux électeurs par les candidats catholiques et protestants.

Lord Derby a déclaré au parlement que le projet de télégraphe sous-marin serait prochainement réalisé et que la ligne aboutirait selon toute probabilité à Limerick.

On a reçu à Londres des avis du Cap de Bonne-Espérance jusqu'au 7 mars. La colonie en [illegible] commandées par sir Harry Smith était sortie de King William's Town.

[illegible]

La France: plusieurs membres des Conseils [illegible]

[illegible]

Le *Journal des Débats* donne de grands éloges [illegible]

Le Conseil d'Etat devait transmettre incessamment au Conseil Législatif le projet de loi [illegible]

Le gouvernement a abandonné l'idée d'une expédition dans la Grande Kabylie.

Une certaine émotion s'est manifestée à la Bourse de Paris à la nouvelle que l'empereur de Russie avait donné l'ordre de vendre toutes ses rentes.

La *Gazette de Fer* [illegible] annonce que le rev. Paul Cullen, primat catholique d'Irlande, a été nommé par le pape archevêque de Dublin.

On continuait à se préoccuper beaucoup à Paris de la grande fête du 10 mai. On construisait aux dernières dates des tribunes pour 20,000 spectateurs, non compris les autorités et ceux qui devaient officiellement assister à la fête. Le premier détachement des chefs arabes était arrivé à Marseille et l'on attendait à chaque instant deux autres détachements. Leurs frais de voyage et les dépenses qu'ils feront pendant leur séjour en France seront payés par l'Etat. La remise des aigles se fera aux colonels de régiments lesquels gravirent les degrés d'une grande tribune centrale pour prendre des mains du ministre de la guerre les drapeaux qui seront d'abord bénis par l'archevêque de Paris.

On écrit de Carlsruhe que le duc héréditaire a renoncé de son plein gré au trône en faveur de son frère.

La poudrière de Turin a sauté le 24 du mois dernier. La commotion a été si violente que beaucoup de maisons de la ville ont été renversées et que les toits d'un grand nombre d'autres ont été enlevés. On ne sait comment a eu lieu cette explosion, de sorte que la consternation est générale à Turin. On craint que les deux autres poudrières n'aient le même sort [illegible]

Le gouvernement anglais a pris avec le gouvernement égyptien des arrangements en vertu desquels celui-ci se charge du transport de la malle de l'Inde et de la Chine à travers l'Egypte. Le service se fera désormais en deux fois moins de temps. Les postes égyptiennes recevront en retour six millions livres sterling par an.

Un certain nombre de [illegible] en Toscane va être considérablement réduit. Lucques, Pise et Livourne doivent être évacuées prochainement, et 5,000 hommes vont quitter le territoire du grand-duc.

Des nouvelles d'Espagne à la date du 25 avril annoncent que le brigadier O'Lawlor a été nommé gouverneur de Matanzas, à l'île de Cuba, en remplacement du brigadier Pavia, rappelé en Espagne.

Ce dernier avait été privé de son commandement par le général Concha, pour avoir laissé débarquer une cargaison de nègres dans la colonie.

Une société de capitalistes composée des principaux banquiers de Madrid, s'est formée dans le but d'établir un chemin de fer de la Rioja à [illegible] l'Ebre.

MM. A. B. Roman et D. F. Kenner ont été nommés le 16 de ce mois, dans une convention des whigs des paroisses St-Jacques, Ascension, et St-Jean-Baptiste, candidats pour représenter à la Convention le district sénatorial que nous venons d'indiquer.

Nous avons déjà annoncé l'évasion du major Schlesinger, fait prisonnier à Bahia Honda, après la défaite du Lopez, et condamné à plusieurs années de détention à Ceuta. Parmi les prisonniers évadés avec lui, on cite A. Lopez Ynaga Miranda, Ignacio Belaprea et Juan O'Rourke, tous trois Cubains, qui sont arrivés à Liverpool le 3 de ce mois, avec le major Schlesinger. Ils se disposent à passer en Amérique.

Théatre d'Orléans.—La première représentation de Mme Koska a eu lieu hier soir à ce théâtre devant un public malheureusement peu nombreux. La recette a donc été maigre, mais l'artiste a trouvé pour fiche de consolation le succès qu'elle méritait.

Mme Koska est une artiste d'un ordre élevé. Elle possède une fort belle voix de soprano et une école de chant très remarquable; elle dit avec sagesse, pose la voix avec certitude et arrondit la période avec art.

Elle a dit avec sentiment l'Andante du troisième acte, et avec chaleur le final du même air. Le duo du quatrième acte lui a valu une double salve d'applaudissements; c'était justice, car elle a su trouver des accents empreints d'une passion véritable.

Zampa, ce charmant opéra d'Hérold, qui est annoncé pour ce soir, aura l'attrait d'une nouveauté. Tout le monde voudra entendre ces trois actes si pleins de fraîcheur et d'originalité de bon goût.

A l'étude, pour être représenté prochainement au bénéfice de M. Lemonde, *la Foi, l'Espérance et la Charité*, drame qui a obtenu un grand succès en France. On prépare également pour la dernière représentation de la saison théâtrale un drame de M. Placide Canonge, *le Comte de Carmagnola*.

Nous reparlerons de ces deux représentations.

Concerts.—Le grand concert sera donné demain lundi dans la salle de l'Armory par la Société Philharmonique de la Nouvelle-Orléans, à son chef d'orchestre M. G. Curto. La Société a obtenu le précieux concours des premiers artistes du Théâtre d'Orléans, tels que Mmes Widemann et Fleury Joly, MM. Houdard, Diguet, &c. L'orchestre du théâtre a été également autorisé par M. Davis à offrir ses services à la Société. Les chœurs seront chantés par soixante personnes, hommes et femmes, faisant partie de la société philharmonique. Tous les morceaux ont été choisis avec soin, comme on peut le voir en se référant au programme que nous publions plus loin. La fête promet d'être magnifique, car il s'agit de récompenser un artiste de mérite dont le zèle, l'intelligence et le bon vouloir ne se sont pas démentis un seul instant depuis vingt ans qu'il habite notre ville.

Courrier Guernerien.

Comme on le verra par nos colonnes d'annonces M. Tirschmann offre ce soir, au No 17, rue Carondelet, un concert à l'occasion du prix de son violon-Guarnerius.

Ce délicieux instrument sera joué par un artiste de mérite et sera ensuite délivré au plus heureux des souscripteurs, entre ceux qui sauront le posséder.

La liste de souscription est toujours ouverte chez Mme Théodore, 67, rue du Canal.

Nous avons annoncé l'autre jour que la grande raffinerie de MM. J. & B. Perkins, située à deux milles environ de Baton Rouge, avait été détruite par un incendie. Les journaux de cette dernière localité nous apprennent que le feu a pris dans cette partie de l'établissement où se trouvent les moteurs. La raffinerie était évaluée à $135,000 et était assurée pour $75,000. La perte de MM. Perkins est par conséquent de $60,000.

Hotel Bellouard.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de Mme Bellouard. L'hôtel qu'elle tient à la Baie St-Louis est un des meilleurs qui se trouvent de l'autre bord du lac. On y est parfaitement traité et les malades recevront tous les soins délicats et incessants que [illegible] C'est par l'hôtel Bellouard une recommandation qui fait [illegible] bien d'autres avantages ne [illegible].

Chemins de fer.—Une convention des habitants de la paroisse Rapides s'est réunie ces jours derniers à Alexandrie, pour déclarer sur les moyens de multiplier les chemins de fer dans cet Etat. L'assemblée a été [illegible] par M. R. Payne [illegible] une résolution tendant à [illegible] dans la paroisse Rapides. Natchitoches et Avoyelles pour prendre les mesures nécessaires à l'établissement d'une voie ferrée qui se relierait à celle des Opelousas.

M. Fouchet est arrivé à New York par le steamer *Atlantic*.

Le général Houston, ex président du Mexique, est depuis deux jours à Montgomery. Il s'est embarqué vendredi pour Mobile.

Les whigs de St-Landry ont désigné leurs délégués pour la convention [illegible].

Kentucky.—Les whigs d'Louisville ont nommé M. J. F. Dunnesse comme candidat pour représenter le district sénatorial à la Convention.

[illegible]

Steamers.—Le navire anglais *Eugenie*, capitaine [illegible], est arrivé de Liverpool à New York, [illegible]

Le steamer *Illinois* est arrivé à New York le 17 de ce mois avec les malles de la Californie et 1,700,000 de poudre d'or dont $250,000 [illegible].

[illegible]

Congrès.

Séance du 17 mai.

Sénat.—M. Mangum demande qu'au moment de lever la séance, le Congrès s'ajourne de manière à assister aux funérailles de Mme Adams.

M. Butler présente le mémoire de la Société Médicale Américaine sur l'état déplorable des émigrants qui arrivent aux Etats-Unis, par suite du manque absolu de traitement à bord des navires qui les transportent d'Europe en Amérique.

M. Underwood présente un bill pour substituer un salaire fixe de deux mille piastres par année [illegible] des émoluments [illegible].

Le reste de la séance est consacré à la discussion du bill [illegible].

Chambre des Représentants.—La Chambre décide qu'on convient de lever la séance [illegible]

La Chambre [illegible]

St-Domingue.—On a reçu à New York des nouvelles de St-Domingue jusqu'au 11. Cette partie de l'île occupée par la république dominicaine jouissait d'une parfaite tranquillité et ses affaires y suivaient leur cours.

M. Reybaud, consul général de France, est arrivé à St-Domingue le 30 du mois dernier à bord du steamer de guerre *Crocodile*, venant d'Haïti. Il a été accueilli avec un véritable enthousiasme par la population. Il est chargé par le gouvernement français de négocier un traité de paix et de commerce avec les Dominicains. Le premier acte de M. Reybaud a été de proposer à ces derniers un échange entre les prisonniers haïtiens qu'ils ont entre leurs mains et les prisonniers dominicains au pouvoir de Soulouque. Cette proposition sera sans doute accueillie favorablement.

Brésil.—Les journaux de New York publient une lettre de Rio-Janeiro du 12 avril. La fièvre jaune faisait à cette date de grands ravages dans la ville et dans le port. Aucun navire ne peut y mouiller pendant cinq jours sans que la fièvre ne fasse son apparition à bord. Les bâtiments américains sont ceux qui ont le plus souffert, et telle est la rigueur du fléau, qu'ils n'ont pu qu'à grand'peine trouver des équipages complets pour s'éloigner d'un port qui leur est si fatal. Le *Victor* a mis à la voile pour la Nlle-Orléans avec deux hommes valides seulement. Quelques navires ont été entièrement désertés. Le brick danois *Dolphin*, a perdu successivement trois capitaines en moins de deux mois.

On écrit de Washington qu'un duel est sur le tapis entre M. de Sartiges, ministre de France aux Etats-Unis, et un ancien membre du Congrès dont on ne donne pas le nom. M. de Sartiges aurait allumé son cigare en présence de quelques dames, et l'ex-membre du Congrès se serait offensé de ce manque de convenances. Il aurait par conséquent fait à M. de Sartiges une observation que celui-ci aurait prise en mauvaise part, et de là ce serait suivi des préliminaires nécessaires pour se couper la gorge. Cette histoire nous paraît apocryphe. Nous croyons M. de Sartiges un homme trop bien élevé pour manquer de respect aux dames américaines. Il peut avoir eu quelque difficulté, mais la cause est sans doute autre qu'un manque de convenances.

Chronique Locale.

Les Cours de District.—L'affaire du Dr. J. Dupas, accusé d'avoir porté à M. B. Vean, le 22 mars 1852, un coup de poignard dans l'intention de le tuer, a été appelée hier devant la 1re Cour de District. L'accusé était défendu par MM. Reynes et Bernardez. [illegible]

[illegible]

Bulletin Théatral.

Halévy vient de faire représenter à Paris un nouvel opéra, *le Juif Errant*. Nous en empruntons l'analyse [illegible] les *Débats*.

[illegible]

Ce chrétien est un juif, répond une jeune femme, Théodora que tout le monde a déjà remarquée, accompagnée de Léon, son frère, jeune enfant de dix ans. Or, Théodora et Léon sont unis au Juif par les liens du sang:

Qui ne connaît le Juif-Errant!
Mon aïeul en avait conservé la mémoire.
Et nous en parlait bien souvent.
.... Bien plus, au sein de ma famille,
On disait que depuis mille ans,
Nous étions tous ses descendants
Par Noéma sa fille.

Et Théodora chante la ballade du Juif-Errant, qui se termine par le refrain répété par le chœur:

Marche! marche! marche toujours!
Sans vieillir, accablé de jours.

Après la ballade, la foule se retire au chant du couvre-feu, et l'on voit le Juif-Errant traverser le fond de la scène. La nuit est arrivée. Une bande de malandrins et de brigands occupe la place déserte. Ils se vantent d'avoir dérobé un monastère une dame en litière, de la voir enlevée ses bijoux et sa fille qu'on des bandits porte endormie dans son manteau. Mais leur stupeur est grande lorsqu'ils apprennent que la femme mourante n'est autre que la comtesse de Flandre, femme de Baudouin, empereur d'Orient, et que la jeune fille n'est autre que la future impératrice. Pressés de fuir, qu'en ferons-nous? s'écrient-ils. Les tuerons-nous? les donnerons-nous? Aussitôt Ashvérus se présente et dit: Je la prends.

Les bandits, pour se débarrasser d'un témoin incommode, se précipitent sur Ashvérus et le frappent de leurs poignards; mais la lame se brise entre leurs mains. Leur effroi lève au lieu sur lui, et la hache vole en éclats. Heureux effet de scène, et dont il faut louer les auteurs, soit qu'ils l'aient tiré de leur imagination, soit qu'ils l'aient emprunté au poète allemand Schubart. Les brigands, épouvantés, reconnaissent Ashvérus, et, sur un geste de celui-ci, ils s'enfuient au plus vite laissant l'enfant entre ses mains. Ashvérus regarde alternativement la jeune orpheline et la maison de Théodora, située à l'angle de la place, et dit tristement:

[illegible]

Arrive Théodora, qui se reconnaît pas tout d'abord le Juif. Elle le prend pour un voyageur et lui offre à boire. Mais celui-ci refuse, et les auteurs se montrent encore ici fidèles à la légende de ce lui faisant répondre:

..................O remords! ô douleur!
Cette eau.... par moi jadis refusée au Sauveur!

Théodora reconnaît son père, qui, poussé par la fatalité, et ne pouvant s'arrêter d'avantage, lui confie l'enfant:

D'un sang royal sera le dernier reste!
Cet enfant, je le livre à ton amour, à ta foi.
Veille sur lui, je veillerai sur toi.
Adieu.

Second acte, premier tableau.—Douze ans après nous sommes chez Théodora. Irène, l'enfant recueilli au premier acte, maintenant belle jeune fille, et le jeune Léon, frère de Théodora [illegible]

[illegible]

Voyons maintenant au livret de MM. Scribe et de Saint-Georges.

Premier acte.—Nous sommes à la fin du douzième siècle, en l'année 1190. La scène se passe dans un faubourg de la ville d'Anvers, sur les bords de l'Escaut. C'est un jour de kermesse: des paysans, des bourgeois, des seigneurs flamands, en habits de fête, encombrent les places et les boutiques. Une de ces boutiques porte pour enseigne l'image d'un vieillard qui attire les regards de la foule. Un seigneur s'écrie: [illegible]

Mais qu'il est beau ce [illegible]! C'est homme au [illegible]
Triste et fatal! qui [illegible] nom de ce chrétien?

Scribe et de Saint-Georges à la hauteur d'un beau drame légendaire et fantastique. Dans le premier acte, la ballade du Juif-Errant, chantée par Mme Tedesco (Théodora), et qui ainsi est une belle introduction instrumentale et à un fort joli chœur de matelots, ne manque ni de couleur ni de caractère. Nous croyons seulement que l'exclamation, qui plaint le cri placé sur les mots *Marche! marche!* n'était pas la forme la plus heureuse pour rendre cet arrêt d'une fatalité terrible. Le morceau du couvre-feu, dans lequel M. Morly fait à merveille le côté principal, est assurément l'un des plus pittoresques et des plus caractéristiques de la partition. Le passage d'Ahasvérus sur le théâtre est signalé par un très beau mouvement d'orchestre. La scène des malandrins, à laquelle Ashvérus vient se mêler, et aussi très remarquable; Ahasvérus trouve une grande et noble inspiration dans la strophe:

Du Dieu dont la colère
Réduit tout en poussière.

Cet acte se termine par un duo dans lequel Ahasvérus confie à Théodora l'enfant enlevé aux bandits, et où l'on remarque l'effet étrange produit par un accord de *fa* mineur soutenu par les cuivres sur le couplet:

Rien ne suspend des heures
L'impitoyable cours.

Il y a, dans ce premier acte, de l'élévation, de la couleur, nous allons trouver d'autres richesses dans les suivants. Au second, s'ouvre par un trio entre Irène, Théodora et Léon dont le commencement a quelque chose de contraint et de forcé, mais la composition se relève lorsqu'il a à peindre l'amour ingénu et espiègle de Léon pour Irène. Il rencontre là des accents d'une expression passionnée et déchirante. La phrase par laquelle les quatre malandrins déguisés en marchands viennent demander l'hospitalité, est excellente et rappelle le ton hypocrite et goguenard des chevaliers déguisés en religieuses dans *le Comte Ory*. Le quatuor bouffe qui suit est au dessus de tout éloge. D'abord, c'est un tour de force d'avoir écrit un morceau aussi intéressant avec quatre voix de basse, et conséquemment de même timbre.

Ce quatuor rappelle bien aussi un peu le *Comte Ory*, non qu'il y ait réellement une réminiscence, c'est sans doute parce que la déclamation du premier motif porte sur la note dominante de [illegible]

[illegible]

Nous sommes au quatrième acte, dans l'enfer [illegible]

Feuilles, partout, Nous sommes en paix.
Partout, partout, je vous [illegible].

[illegible]

Le talent de M. Halévy procède en général d'une nature plus concentrée qu'expansive, et qui, pour se produire au dehors, a instinctivement recours à l'emploi des formes de style et des artifices de l'art qu'il manie de main de maître. Ce n'est pas labeur, effort chez lui, comme beaucoup de gens semblent le penser: c'est une nécessité qui lui est devenue naturelle.

L'énumération de toutes les belles choses répandues dans la partition de M. Halévy est difficile après une seule audition. Nous nous garderons bien de dire que M. Halévy s'est presque toujours élevé à la hauteur de son sujet, nous dirons qu'il a constamment élevé le livret de MM.

J. D'ORTIGUE.

Décédé hier matin 24 mai, à l'âge de 26 ans, FERDINAND GORTARI, né en Navarre, (Espagne) et établi à Monterey (Nuevo Leon) Mexico. Ses amis et ceux de M. J. V. de Egaña, sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 9 heures du matin.

Le convoi partira de la Chapelle Obituaire, rue Rampart et Conti.

POSTSCRIPT.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Arrivée du steamer Humboldt.

Nouvelles d'Europe plus récentes d'un jour.

New York, 24 mai.

Le steamer Humboldt, parti du Havre le 9 mai, vient d'arriver. Il a touché à Southampton, qu'il a quitté le 10.

Marché de Liverpool.

Par des dépêches reçues à Southampton, le 10, on a eu des avis sur le marché au coton de Liverpool. Samedi 8, la culture avait été ferme et les ventes de cette journée avaient été de 10,000 balles sur lesquelles les spéculateurs ont pris 2500 balles et les exportateurs 2500. Les chiffres étaient aux cours précédents.

Philadelphie, 24 mai.

Assemblée en faveur de Fillmore.

Une grande assemblée des amis de Fillmore a eu lieu samedi soir. On s'est occupé très efficacement des résolutions le recommandant au choix de la convention comme président ont été adoptées.

Louisville, 24 mai.

Le steamer J. M. Harris est arrivé aujourd'hui de la N. Orléans; le Georgetown et l'Indiana sont partis pour ce port. La rivière est à la même hauteur et il pleut.

Terre de très grande valeur.

J. N. Vignié vendra aujourd'hui, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis.

Une portion de terre située aux Opelousas, contenant environ 3,200 arpents, couverts de meilleurs bois, y compris beaucoup de chênes blancs, etc. etc. La dite terre est située près de la [illegible] et du dépôt du Grand Railroad de l'Ouest et des Opelousas. Pour plus amples détails voir l'annonce.

Vente de Marchandises Sèches par catalogue.

L'attention particulière des marchands de la ville et de la campagne est appelée à la vente de Blessing [illegible] qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin de F. H. Petitpain, rue du [illegible], No 8.

Conditions libérales à la vente.

[illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

Expédiés Samedi.

[illegible]

Arrivés Samedi.

[illegible]

Montant le Fleuve.

[illegible]

Memoranda.

[illegible]

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

Bois de noyer noir.

[illegible]

MOUSSELINES ET JACONATS, Barèges et Organdis.

En vente par les soussignés, une très grande facture de MOUSSELINES, ORGANDIS, JACONATS et BARÈGES nouveaux, savoir:

Jaconats [illegible]
Organdis [illegible]
Mousselines [illegible]
Barèges [illegible]
Dentelles et Mousselines [illegible]
Toiles peintes [illegible]
Organdis [illegible]
Batistes [illegible]
Toiles [illegible]
Toile de l'Inde [illegible]
Toile noir et Rideaux pour mousticaires.

[illegible]

BICARB. SODA.—[illegible] B. J. HART & Co.

[illegible]

Cognac, Henry Sutton.

[illegible] B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale.

[illegible] B. TALAMON.

[illegible] B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale.

HUILE D'OLIVE.—[illegible] B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale.

PRUNES.—[illegible] B. TALAMON.

BURR'S BITTERS.—10 caisses, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182 et 186 rue Royale.

CIGARES de la Havane—[illegible] du brick Mary Elizabeth, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, importeur, 25 mai 36, Vieille Levée, entre Bienville et Conti.

MOUSSELINE SUISSE.

400 PIÈCES mousseline suisse supérieure fond blanc garnie de bon teint, à 15 cents la verge, à vendre par P. & R. REILLY & Co, enseigne rue Royale et Canal.

Pour 2me Juge de Paix, RICHARD RICHARDSON,

Est candidat pour la place de 2me Juge de Paix, pour compléter le terme occasionné par la démission de l'honorable Paul Porquet.

2me Justice de Paix.

Messieurs les Editeurs—Veuillez annoncer que WILLIAM H. BAJAN est candidat pour la place de Juge de Paix, en remplacement du Juge Porquet, démissionnaire. Vos abonnés. TOUS LES PARTIS.

2me Justice de Paix

Messieurs les Editeurs, Veuillez annoncer que M. JAS. W. DUNCAN est candidat pour la place de Juge de la 2me justice de paix, à la place de Paul Porquet, démissionnaire. PLUSIEURS VOTANS.

AVIS QUI INTERESSE LES CHEFS DE FAMILLES, Les Instituteurs et Institutrices, LES MARCHANDS et LES ENFANS.

Vor. HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres.

PAR suite d'arrangements pris en France avec les éditeurs des divers ouvrages **élémentaires classiques**, une réduction de **20 pour 100**, et sur quelques uns même, de **25 pour 100**, sera faite à partir de ce jour sur tous les livres des écoles. CETTE REDUCTION Portera principalement sur les ouvrages de: **Noël et Chapsal—Lecellier—Lhomond, Poitevin,—Gaultier,—Martin, St-Ouen,—l'Abbé Fleury, l'abbé Drioux, &c. &c.** Et aussi sur **Le Télémaque,—le Trésor des enfants, la Morale en action, et les différents Alphabets, &c. &c. &c.**

VOR. HEBERT & CO., *Libraires français, articles de Bureaux, Papiers peints, &c.* **149, rue de Chartres**, Entre la Place et Rue du Havre.

Un assortiment de papier pour fleurs.

[illegible]

Fèves à planter.

500 [illegible] J. A. GONZALES & Co.

[illegible]

Formation de Société.

[illegible] **Bechet Frère & Co** [illegible]

Appareil gazogène à l'usage des familles.

[illegible] THEODORE LYON.

Cigares de la Havane.

325,000 [illegible]

[illegible]

Phoenix Distillery.

[illegible]

A VENDRE Un Café, Grocerie et Billard, [illegible]

Filtres de noix animal à vendre.

[illegible] CHARLES BYRNE, de Tchoupitoulas.

PENDANT mon absence, M. Jacob Herr est chargé de mes affaires en vertu de ma procuration. [illegible] STOTHERT, THOMAS.

[illegible]

CAVELIER & MANENT, *Rue Royale, No* [illegible]

[illegible] CAVELIER & MANENT.

Linge fait d'été, pour jeunes gens et enfants.

FRANCIS FABRE & Co, [illegible] Magasine.

[illegible] F. FABRE & Co.

Barèges! Barèges! Barèges!

Au rendez vous du bon marché, Maison Rouge, No 1, rue de Levée, et carrefour Bellevue et Poydras.

CHEZ D. LAROUSSINE & Co.

30,000 METRES barège magnifique, à 25 cts [illegible]

A louer à Eat-Pascagoula,

UNE MAGNIFIQUE RESIDENCE, ayant six chambres, écurie, maison à loyers, etc. [illegible] S'adresser à Jacob Baptiste, à Eat-Pascagoula, ou à WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 21 mai 30 1/2, rue Poydras.

Sirop—Sirop—Sirop.

LES soussignés sont prêts à fournir aux commandes alimentaires, épiceries, des sirops de tout parfum, qualité ou ordinaire [illegible] VALETON & Co, 10mai 95, Tchoupitoulas.

VIN de Bordeaux—70 barriques vin de Bordeaux ordinaire, en magasin et à vendre par ANT. GIRAUD, 12mai 95, Vieille Levée.

HOTEL BELLOUARD, à la Baie St-Louis.

Mme BELLOUARD [illegible] à la Baie St-Louis, et en fera l'ouverture le 1er juin. Elle a réuni toutes les conditions [illegible]

HOTEL DES CHENES VERTS, Biloxi, Mississipi.

Cette magnifique résidence d'été, si bien connue dans le Sud-Ouest, sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN B. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouverte aux visiteurs le **1er juin.** **Les Chênes Verts** sont trop bien connus pour [illegible]

[illegible]

Hotel Coudreau, BAIE ST-LOUIS.

[illegible]

Hotel du Bayou St-Jean.

[illegible]

Venez et vous serez satisfaits.

HOTEL D'EST PASCAGOULA.

[illegible]

Banque de l'Union de la Louisiane.

[illegible]

GILDEMEESTER & Co.

[illegible]

LECTURE A BON MARCHE.

R. [illegible] **Ouvrages illustrés** [illegible] 10, 20, 25, 30 [illegible] **livres français.** [illegible]

LE PHARE DE NEW YORK.

[illegible]

Champagne! Champagne!

[illegible] J. N. CUBEN.

[illegible] J. A. NAPPRE.

Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible] E. W. DUNBAR, 3 Magasine.

BOTTES & SOULIERS—[illegible] JOHN M. GOULD & Co, 8, Magasine.

SOULIERS, BOTTES—[illegible] JOHN M. GOULD, 8, Magasine.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!—[illegible] JOHN M. GOULD, 8, Magasine.

FAIENCES—[illegible] NORTH BROTHERS & Co. 816, Magasine et Commune.

AVIS.

GUSTAVE PONZE, LEON GIRARD,

PONZE & GIRARD, **Marchands commissionnaires,** *Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, &c. &c. &c.* **Rue St-Louis, No 7,** près la rue Vieille-Levée.

ACIDE muriatique—40 touries acide muriatique, à vendre par F. F. DUCONGE, 39, rue Chartres.

MARCHANDISES NOUVELLES!

Récemment reçues par le steamer Wm. Penn, par **SIMPSON,** 50, rue Canal.

[illegible]

VINGT-CINQ POUR CENT *au-dessous des cours habituels.*

Au nombre de ces marchandises se trouvent:

1000 pièces Batistes [illegible] 10 [illegible]
800 pièces Guinghams [illegible]
Foulards soie [illegible]
JACONATS [illegible]
Mantilles en dentelles, [illegible]
Habits [illegible]

Marchandises Sèches,

POUR HABITATIONS.

MENAGE, et de Nouveautés.

[illegible] **SIMPSON,** 50, RUE CANAL.

ANCIENNE MAISON L. CHABAL. JULES BOISSE, Successeur, **182, rue Chartres, Maison Pontalba.**

[illegible]

Articles de Fantaisie et Parfumerie, [illegible]

Brosserie [illegible]
Parfumerie [illegible]
Ganterie [illegible]
Coiffures pour Dames [illegible]

JULES BOISSE, 182, rue Chartres.

Perruques, Toupets, Frisettes, Fausses-couettes.

Perruques et Bandeaux pour Dames.

Salon de Coiffure

AVIS IMPORTANT. La Maison Vor. HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres.

[illegible]

Abonnements à l'Illustration.

[illegible] **Hebert,** [illegible]

Régularité et promptitude.

Bureau du chemin de fer de Carrollton.

[illegible] J. LAVILLEBE BARTH

Th. MOREAU, *Rue* [illegible] *Toulouse,*

GRAND ASSORTIMENT DE COSTUMES DE BAINS DE MER

Vins rouges.

150 [illegible]

Excellente occasion.

[illegible]

Changement de Domicile.

L. MAJESTE, Commissionnaire.

[illegible] **115**, [illegible]

CAUSE D'INCENDIE. Grande réduction de prix. A. BARBEAU.

[illegible] **excessivement réduits.** [illegible]

Charbon, Charbon, Charbon.

150 [illegible] MORGAN, WHITAKER & Co.

Banque d'Echange.

[illegible]

MATCHES.

[illegible]

HYDROPATHIE

[illegible]

S. V. BARBETT, *Agent et négociant de Vins, Eaux-de-vie, Bouteilles, Capsules, Etiquettes,* No 54, VIEILLE LEVÉE.

[illegible]

Chemises, Chemises,

[illegible] **Chemises en toile et coton,** [illegible] FRANCIS FABRE & Co, 21 Magasine.

Chemises de dessous en coton [illegible]
Toile d'Irlande [illegible]
Manchettes batiste [illegible]
Chapeaux paille [illegible]
Bières Powershut [illegible]
Vin Madère—London, Particulier, Alberts & Blackburn, en quarts et pipes.
Eau-de-Vie [illegible] LOISON & SILVESTRE.

VEAUX [illegible] H. DE GOER & REFLARD.

[illegible] H. DE GOER & REFLARD.

MADRAS français—[illegible] H. DE GOER & REFLARD.

CHINA GRASS, [illegible] H. DE GOER & REFLARD.

CHAUSSETTES [illegible] H. DE GOER & REFLARD.

[illegible] H. DE GOER & REFLARD.

CIGARES de la Havane—[illegible] Y. QUADRAS & Co.

CHOCOLAT—[illegible] Y. QUADRAS & Co.

PAPIERS à Cigarettes—[illegible] Y. QUADRAS & Co.

FROMAGES—[illegible] Canton.

COGNAC—[illegible] RAYMOND CAMPZAC, 35, Vieille-Levée.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans

MARDI, 25 MAI 1852

ZAMPA,

Opéra en 3 actes par Hérold.

[illegible]

CONCERT GUARNERIUS.

[illegible] **No 17, rue Carondelet.**

[illegible]

Dernière Semaine de la Saison

Bénéfice de Mme [illegible]

[illegible] **Théâtre des Variétés Placide,** [illegible]

[illegible]

Programme du grand concert donné par la société philharmonique de la Nouvelle-Orléans à son chef d'orchestre, G. CURTO.

A la Salle de l'Armory,

[illegible]

LIQUIDATION.

Grands sacrifices.

$250,000 DE MARCHANDISES SECHES

EN LIQUIDATION PAR

R. Haggerty & Frère

No 58 rue du Canal et No 5 rue Royale.

[illegible]

LISTE DES ARTICLES.

Nous avons maintenant en magasin:

5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 11-4;
12,000 pièces Ouvre;
2,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
4,000 Damassé en pièces;
3,500 Services de table;
500 pièces Platilles;
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Estopilles;
6,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
5,000 pièces Coton bleu;
1,000 pièces Toile d'habitans;
500 pièces pour rideaux de galerie.

[illegible]

Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

$25,000 de Marchandises mises, étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.

[illegible]

Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.

[illegible]

A moitié de leur valeur.

[illegible]

Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune référence au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan.

MAISON ROUGE.

[illegible]

Marchandises sèches à bon marché.

[illegible]

Pour habitation.

[illegible] S. N. GOBERT & Co.

[illegible]

Bottes, Souliers et Chapeaux.

[illegible] J. HOBBS & Co., Successeur de G. G. Hobbs, 12 [illegible]

POUDRE MARGUERITE, pour blanchir et conserver la peau.

[illegible] **Dépôt, rue du Canal, 67, chez Mme THEODORE.**

[illegible]

[illegible] A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

20 piastres de récompense.

[illegible] **CLARISSE**, appartenant à la succession de Veuve Joseph Lefebvre, elle est âgée d'environ 25 ans, parlant le français et l'anglais [illegible] E. GIQUEL, Curateur.

ACCOLOR—10 barils reçus par le steamer Sultana, à vendre par ART. GIRAUD.